

Rachida Dati

*Ancien Ministre,
Député Européen,
Maire du VII^e Arrondissement*
N/Réf. PV/EE

Paris, le

30 NOV. 2010

Monsieur le Maire,

Mr Bertrand,

Alors que la concertation sur votre projet d'aménagement des berges de la Seine n'est pas achevée, vous avez fait paraître au Bulletin Municipal Officiel du 19 novembre 2010 un "avis d'appel à la concurrence relatif à la convention d'occupation domaniale pour l'aménagement et l'exploitation des locaux couverts de la culée du pont Alexandre III".

Vous avez lancé cette procédure, alors que la concertation sur l'aménagement des berges de la Seine n'est pas achevée. Alors même que les séances publiques de Madame Anne HIDALGO ne sont pas terminées !

Je regrette le manque de respect à l'égard des Parisiens et des Franciliens qui sont opposés à votre projet de fermeture des voies sur berges à la circulation automobile.

Pour ces raisons, je vous demande de bien vouloir annuler cette consultation concernant la création d'une boîte de nuit sous le Pont Alexandre III.

Il me semble enfin utile de souligner que ce projet de création d'une boîte de nuit sous le pont Alexandre III ne peut se faire sans l'accord du Préfet de Police.

Dans l'attente d'une décision en ce sens de votre part, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Cordialement.

Rachida DATI

R Dati

Monsieur Bertrand DELANOE
Maire de Paris